C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS



REUNION du 10 Mai 2024

Procès-Verbal N° 40

COORDINATEUR des Compétitions: PASSENEAU Grégory (Excusé).

PRESIDENT: DALMON André.

PRESENTS: COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

EXCUSE:

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Départementale 2 (Sodepol)

• Le match **Argence Viadène 1 – Ouest Aveyron Foot 2** prévu initialement le samedi 11 mai 2024 à 20H00 se jouera le vendredi 10 mai à 20h00 sur le stade de St Amans (accepté par Argence Viadène).

<u>Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)</u>

- Le match **Agen Gages 1 Rieupeyroux FS 2** prévu initialement le samedi 11 mai 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 18h sur le stade d'Agen (accepté par Rieupeyroux).
- Le match **Martiel 1 Foot Rouergue 1** prévu initialement le samedi 11 mai 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 19h30.
 - Le match Rance Rougier 2 Vabres l'Abbaye 1 prévu initialement le mardi 7 Mai 2024 à 20h30 se jouera le mercredi 15 mai 2024 à 20h30 sur le stade de Belmont (décision de la CDGCS).

Départementale 4 (VGM)

- Le match JS Bassin 2 Souyri 1 prévu initialement le samedi 11 Mai 2024 à 20h00 se jouera sur le stade Edouard Marquez à Souyri.
- Le match Olemps 2 Vabre Tizac 1 non joué le lundi 6 Mai 2024 à 20h30 est reporté au mercredi 15 mai 2024 à 20h45 (décision de la CDGCS).
- Le match Pays Alzuréen 2 Capdenac UFC 1 non joué le mardi 7 Mai 2024 à 20h00 est reporté au mercredi 15 mai 2024 à 20h00 (décision de la CDGCS).
- Le match **Penchot/Livinhac 2 Souyri 1** non joué le samedi 4 Mai 2024 à 20h00 est reporté au mercredi 15 mai 2024 à 20h00 (décision de la CDGCS).

• Le match Mahorais ASC 1 – Druelle FC 3 prévu initialement le dimanche 12 Mai 2024 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 sur le stade Polonia à Rodez .

<u>Décision N°1 – 05 2024 de la CDGCS (Commission Départementale Gestion Des</u> <u>Compétitions Séniors) du jeudi 10 mai 2024 :</u>

Match n°26213914 du samedi 4 mai 2024 à 19h00 : MILLAU SO 2 – CHANAC AS 1 en départementale 3
 François Arnaud Traiteur, Poule C :

Suite à l'arrêt de la rencontre à la 49^{ème} minute sur le score de un à un, pour blessure grave du gardien de Chanac nécessitant l'intervention du SAMU, la rencontre ayant été interrompue plus de 45 minutes, la CDGCS avec l'accord des clubs décide de neutraliser la rencontre sur le score d'un à un (1 à 1).

<u>Tirage ½ FINALE CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTALE 3 du Week end du 18 et</u> 19 Mai

1^{er} poule A contre 1^{er} poule B, la rencontre se jouera sur terrain neutre.
 Le vainqueur rencontrera le 1^{er} de la poule C.

<u>Tirage ½ FINALE CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTALE 4 du Week end du 18 et</u> 19 Mai

- 1^{er} poule D contre 1^{er} poule A, la rencontre se jouera sur terrain neutre
- 1^{er} poule C contre 1^{er} poule B, la rencontre se jouera sur terrain neutre

Tirage 1/4 FINALE Coupe Territoriale D5 Point Vert du Week end du 18 et 19 Mai

- 1^{er} poule A contre 1^{er} poule E,
- 1^{er} poule C contre 1^{er} poule G,
- 1^{er} poule B contre 1^{er} poule H,
- 1^{er} poule D contre 1^{er} poule F.
 - o Les rencontres auront lieu sur le stade du 1^{er} nommé le week end du 18 et 19 mai.

Forfaits

Le match Chirac 2 – Bas rouergue 3 du dimanche 5 mai 2024 à 15h00, Coupe Territoriale D5 (Point Vert) Poule
 H, 3ème forfait de Bas Rouergue 3 d'où forfait général : Amende : 100€.

- Le match La Terrisse 1 Vaillante Aumonaise 2 du dimanche 5 mai 2024 à 15h00, Coupe Territoriale D5 (Point Vert) Poule G, 1er forfait Vaillante Aumonaise 2 : Amende : 50€.
- Le match Goutrens/Mayran 2 Tournemire Roquefort 2 du dimanche 5 mai 2024 à 15h00, Coupe Territoriale D5 (Point Vert) Poule E, 1er forfait Tournemire Roquefort 2 : Amende : 50€.
- Le match Bezonnes 2 Montbazens/Rignac 4 du vendredi 3 mai 2024 à 21h00, Coupe Territoriale D5 (Point Vert) Poule D, 1er forfait Bezonnes 2 : Amende : 50€.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 16 mai avril 2024 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12.00 heures

Le Secrétaire de séance,

F. COUFFIGNAL

Le Président

A. DALMON